

**1GOODDEAL**

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 10000 €

8 rue Marcel Lollia dit Vélo 97139 Les Abymes

RCS Pointe-à-Pitre 795157569

(la « **Société** »)

---

# PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

---

**Le 08/08/2025**

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

# Décisions

## Décision 1

Les Associés après avoir pris connaissance du rapport du liquidateur et des comptes définitifs de la liquidation, approuvent le rapport et les comptes tels que présentés, donnent quitus au Liquidateur de sa gestion et le déchargent de son mandat.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

## Décision 2

Les Associés approuvent le projet de répartition de l'actif net de liquidation proposé par le Liquidateur dans son rapport, après constatation qu'il est conforme aux dispositions statutaires.

Etant donné que l'actif net est négatif, aucun remboursement des titres n'est effectué et aucune attribution réalisée.

Le mali de liquidation est de : -14272 euros.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

## Décision 3

Les Associés en conséquence des décisions qui précèdent, prononcent la clôture des opérations de liquidation.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

## Décision 4

Les Associés donnent tous pouvoirs au Liquidateur ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés, ainsi que par le Liquidateur.

---

**M. Jean-Eric CORNELIE, Liquidateur et associé(e)**

**Jean-Eric CORNELIE , associé(e)**

**La société SINFREE, associée, représentée par Edie ATRIDE**

**La société FAUTRA MARKETING COMPANY, associée, représentée par Allen FAUTRA**